



5 décisions israéliennes discriminatoires au temps de la Covid-19

Description

Par lâ??Agence média Palestine, le 14 janvier 2021

Le 6 janvier, le Journal tÃ©lÃ©visÃ© de 20h sur France 2 titrait Ã« reconfinement, vaccination ; protection maximale en IsraÃ«l Ã». Pourtant, le sujet semblait oublier un dÃ©tail : la campagne de vaccination nÃ©glige pas les millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupÃ©s. Mais Ã§a nÃ©st pas tout ; retrouvez ici cinq dÃ©cisions israéliennes insupportables au temps de la Covid-19

1. Installation tardive de structures de tests

La premiÃ¨re installation de tests Ã JÃ©rusalem-Est ne fut construite (prÃ©s du mur d'annexion, accessible uniquement en voiture) que sous la pression de groupes de dÃ©fense des droits humains. Mais, pour bÃ©nÃ©ficier d'un test, encore faut-il Ãªtre considÃ©rÃ© comme un rÃ©sident palestinien officiel de JÃ©rusalem-Est, ce qui exclut de fait les personnes non prÃ©sentes en 1967, lors du comptage physique des Palestiniens de la ville.

[Comment IsraÃ«l entrave le traitement du COVID-19 Ã JÃ©rusalem-Est â?? Agence Media Palestine](#)

2. Blocage de la construction d'un hÃ´pital Ã HÃ©bron

Le district d'HÃ©bron, le premier district de Cisjordanie atteint par la seconde vague de la pandémie s'agit de voir interdire la construction d'un hÃ´pital sur un terrain pourtant privÃ© gracieusement offert Ã la municipalitÃ© par un Palestinien. Les autoritÃ©s israéliennes utilisent contre les Palestiniens un procÃ©dÃ© bien prÃ©cis : exiger la prÃ©sentation d'un permis de construire dans un trÃ©s court dÃ©lai, impossible Ã respecter.

[IsraÃ«l bloque la construction d'un hÃ´pital de campagne COVID-19 en Cisjordanie, et menace de le dÃ©molir â?? Agence Media Palestine](#)

3. Interdiction de vacciner les prisonniers palestiniens

Alors qu'IsraÃ«l est entrÃ© pour la troisiÃ¨me fois en confinement le dimanche 27 dÃ©cembre, le ministre israélien de la santÃ© publique, Amir Ohana, a demandÃ© Ã lâ??administration

Le ministre de la Santé israélien a refusé de vacciner les prisonniers palestiniens, s'opposant ainsi aux directives du ministère de la Santé qui disposaient que les prisonniers feraient partie du deuxième groupe d'Israéliens à recevoir un vaccin. L'organisation des droits humains Adalah a, le 27 décembre, rédigé une lettre de hauts représentants israéliens afin qu'ils agissent contre cette décision.

[Israeli minister blocks COVID-19 vaccinations for Palestinian prisoners; Adalah demands decision](#)

4. Une première campagne de vaccination uniquement pour les colons

La campagne de vaccination « Tendre Épaule » n'inclura pas les millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupés, subissant le contrôle israélien. En Cisjordanie, la campagne de vaccination israélienne concernera uniquement les colons juifs. C'est l'Autorité palestinienne, alors même qu'elle est à court d'argent, qui devra fournir le vaccin aux 2,5 millions de Palestiniens qui vivent sur le territoire occupé. Le 6 janvier, Amnesty International a rappelé à Israël que le droit international l'obligeait à fournir des vaccins aux Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie occupée.

[Covid-19: Amnesty appelle Israël à fournir des vaccins aux Palestiniens \(lefigaro.fr\)](#)

5. Pas de trêve pour Gaza

Malgré la situation sanitaire, Israël maintient une très forte pression sur Gaza. Le 26 décembre, dix raids et bombardements sur la bande de Gaza ont fait deux blessés et atteint plusieurs infrastructures essentielles ainsi qu'un hôpital pour enfants. Une fin d'année particulièrement pénible pour les Palestiniens de Gaza, qui vivent déjà sous blocus.

[Israeli air attacks cause injuries, damage in Gaza Strip](#)

5 DÉCISIONS ISRAËLIENNES DISCRIMINATOIRES AU TEMPS DE LA COVID-19

Le 6 janvier, le Journal télévisé de 20h sur France 2 titrait « reconfinement, vaccination ; protection maximale en Israël ». Pourtant, le sujet semblait oublier un détail : la campagne de vaccination n'inclut pas les millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupés. Mais ça n'est pas tout ; retrouvez ici cinq décisions israéliennes insupportables au temps de la Covid-19.

AGENCE
MEDIA
PALESTINE



Installation tardive de structures de tests

La première installation de tests à Jérusalem-Est ne fut construite (près du mur d'annexion, accessible uniquement en voiture) que sous la pression de groupes de défense des droits humains. Mais, pour bénéficier d'un test, encore faut-il être considéré comme un résident palestinien officiel de Jérusalem-Est, ce qui exclut de fait les personnes non présentes en 1967, lors du comptage physique des Palestiniens de la ville. -> [Comment Israël entrave le traitement du COVID-19 à Jérusalem-Est - Agence Media Palestine](#)

Blocage de la construction d'un hôpital à Hébron

Le district d'Hébron, le premier district de Cisjordanie atteint par la seconde vague de la pandémie s'est vu interdire la construction d'un hôpital sur un terrain pourtant privé gracieusement offert à la municipalité par un Palestinien. Les autorités israéliennes utilisent contre les Palestiniens un procédé bien précis : exiger la présentation d'un permis de construire dans un très court délai, impossible à respecter.

-> [Israël bloque la construction d'un hôpital de campagne COVID-19 en Cisjordanie, et menace de le démolir - Agence Media Palestine](#)



Interdiction de vacciner les prisonniers palestiniens

Alors qu'Israël est entré pour la troisième fois en confinement le dimanche 27 décembre, le ministre israélien de la santé publique, Amir Ohana, a demandé à l'administration pénitentiaire de ne pas vacciner les prisonniers de sécurité palestiniens, s'opposant ainsi aux directives du ministère de la Santé qui disposaient que les prisonniers feraient partie du deuxième groupe d'Israéliens à recevoir un vaccin. L'organisation des droits humains Adalah a, le 27 décembre, rédigé une lettre à de hauts représentants israéliens afin qu'ils agissent contre cette décision.

-> [Israeli minister blocks COVID-19 vaccinations for Palestinian prisoners; Adalah demands decision - Adalah](#)



Une première campagne de vaccination uniquement pour les colons

La campagne de vaccination « Tendre épaule », lancée il y a dix jours, n'inclura pas les millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupés, subissant le contrôle israélien. En Cisjordanie, la campagne de vaccination israélienne concernera uniquement les colons juifs. C'est l'Autorité palestinienne, alors même qu'elle est à court d'argent, qui devra fournir le vaccin aux 2,5 millions de Palestiniens qui vivent sur le territoire occupé. Le 6 janvier, Amnesty International a rappelé à Israël que le droit international l'obligeait à fournir des vaccins aux



Tags

1. 5
2. apartheid mÃ©dical
3. apartheid vaccinal
4. coronavirus
5. covid-19
6. dÃ©cisions israÃ©liennes
7. discriminatoires
8. HÃ©bron
9. hÃ©pital
10. vaccination

date crÃ©ation
2021/01/14